

# Auxiliaire de Puériculture (H/F) pour le Multi Accueil Béatrice Mallet (30 berceaux)

Date de parution de l'offre

23/02/2026

Missions principales et objectifs

**LA VILLE DE L'ISLE-ADAM - VAL D'OISE - 12 200 habitants**

recrute par voie statutaire (mutation, détachement) ou contractuelle

## Auxiliaire de Puériculture H/F

### Pour le multi-accueil Béatrice Mallet (30 berceaux)

Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux – catégorie B

**Sous l'autorité de la Directrice de l'Enfance et de la Petite Enfance et sous la responsabilité de la Responsable de la structure, vous serez chargé(e) de :**

#### **Missions :**

- Assurer la continuité de direction en l'absence des responsables
- Adhérer et participer au projet pédagogique de la structure
- Etre garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- Respecter l'enfant dans son rythme, sa culture, son autonomie, ses activités
- Promouvoir le jeu et participer à l'éveil sensoriel de l'enfant
- Faire du multi accueil un lieu de vie et d'éveil
- Faire participer les familles à la vie du Multi Accueil
- Prendre en charge les enfants de 2 mois ½ à 4 ans en garantissant leur développement physique, affectif et intellectuel grâce à des actions appropriées
- Favoriser l'autonomie des enfants
- Assurer la fonction d'encadrement dans l'équipe au niveau des stagiaires

#### **Aptitudes :**

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture obligatoire
- Expérience confirmée
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance HACCP
- Sens du service public et respect des règles déontologiques de la Fonction publique dont notamment le devoir de réserve

Horaires de travail sur la base hebdomadaire de 37h en fonction des contraintes de la structure (7h30-18h30, voire 19h00 exceptionnellement). Organisation du travail modulable selon les nécessités de service. Structure fermée pendant 4 semaines en période estivale, une semaine pendant les vacances de Noël et de Printemps.

**Rémunération par référence au statut, régime indemnitaire, prime annuelle, avantages sociaux (participation à la protection sociale complémentaire, Plurelya), 25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement et 11 jours d'ARTT, Compte Epargne Temps.**

**Poste permanent à pourvoir à compter du 24 août 2026**

Contact

[Postuler en ligne](#)

par mail : [recrutement@ville-isle-adam.fr](mailto:recrutement@ville-isle-adam.fr)

ou écrire à

Monsieur le Maire  
Service des Ressources Humaines  
B.P. 90083  
95290 L'Isle-Adam